



## A vos bénitiers !

Lorsque nous entrons dans une église, nous cherchons le bénitier pour y prendre de l'eau bénite et nous signer avec celle-ci. A la grand'messe dominicale c'est le prêtre qui nous asperge avec de l'eau bénite au chant de l' « Asperges me ».

En faisant bénir des objets de piété (statues, croix, médailles, cierges, etc.) ou bien une maison, un véhicule, des champs, le rituel romain stipule, après avoir récité le texte de la bénédiction, d'asperger ces biens matériels avec de l'eau bénite.

Dans les brocantes ou chez les antiquaires, dans les boutiques d'articles religieux, nous trouvons facilement de petits bénitiers en porcelaine ou en métal à usage domestique. Mais à quoi sert donc cette eau bénite si présente dans la vie liturgique de l'Eglise et dans notre vie quotidienne ?

En plus des sept sacrements institués directement par Notre-

Seigneur, l'Eglise au fil des siècles a instituée des signes sensibles pour notre sanctification appelés les sacramentaux. Le plus connu est l'eau bénite, mélange d'eau et de sel exorcisés.



Avant de commencer une prière et tout exercice de piété, comme la récitation du chapelet, la prière du matin et du soir, l'oraison, avant de quitter la maison ou de se coucher, en partant en voyage etc., il est recommandé de faire un signe de Croix avec de l'eau bénite. Cela permet de nous rappeler nos promesses baptismales, de nous purifier des péchés véniels, d'éloigner le démon, les tentations et les autres distractions qui empêchent de bien prier.

Utiliser de l'eau bénite pour chasser le démon, c'est prendre un moyen spirituel pour suppléer à la faiblesse de notre prière, qui en raison de ses défauts est parfois impuissante à chasser le diable. Alors on fait appel à

S  
U  
R  
S  
U  
M  
I  
C  
O  
R  
D  
A

un adjuvant que l'on sait par la volonté de l'Eglise capable de s'opposer aux influences mauvaises.

Que dans nos maisons règne la ferveur, spécialement par l'usage des bénitiers dans les chambres. De cette manière les membres de la famille et les amis peuvent se signer avec l'eau bénite en entrant et en sortant de la chambre, utiliser de l'eau bénite au lever et avant de se coucher pour se protéger des attaques du Malin et nous rappeler nos engagements baptismaux.

Dans les tentations, les peines, les désolations au courant de la journée il est bon de se signer avec l'eau bénite. De même avant de commencer une activité afin de l'accomplir le mieux possible dans

un esprit surnaturel, il est bon d'avoir un bénitier garni d'eau bénite à proximité.

L'efficacité de l'eau bénite tire son origine de la volonté de l'Eglise de se défendre du Prince des Ténèbres et de ses anges apostats. Sainte Thérèse d'Avila a eu plusieurs fois l'occasion de voir sensiblement la vertu de l'eau bénite :

*« Je l'ai vu bien des fois par ma propre expérience, il n'y a rien de plus efficace que l'eau bénite pour repousser les démons et les empêcher de revenir. »*

**Abbé Jean-Marc LEDERMANN**



#### **DONS AU PRIEURÉ**

Si vous désirez faire un don, nous vous prions de bien vouloir procéder selon les règles suivantes :

##### Dons en EUROS

- Si vous souhaitez un reçu fiscal pour les impôts en France (quel que soit le destinataire de votre don), libellez vos chèques au nom de « Fraternité Saint Pie X ».
- Si vous ne souhaitez pas de reçu fiscal (quel que soit le destinataire de votre don), libellez vos chèques au nom du « Prieuré Saint-François-de-Sales - Onex ».

##### Dons en CHF

- Si vous souhaitez une attestation pour déduction fiscale valable en Suisse, versez vos dons sur le compte de l'ASMA (Association Saint Michel Archange).

IBAN : CH71 0900 0000 1200 4218 8

BIC ASMA : POFICHBEXXX

- Si vous ne souhaitez pas d'attestation pour déduction fiscale, le compte du Prieuré Saint-François-de-Sales est à votre disposition. IBAN : CH62 0900 0000 1201 3614 9

## **Annonces du mois**

### **Genève**

#### • **Chandeleur**

Jeudi 2 février, Bénédiction des cierges et messe chantée à 18h30 à Carouge.

Jeudi 2 février, prise de soutane au séminaire Saint Curé d'Ars de Flavigny.

#### • **Saint Blaise**

Vendredi 3, bénédiction des gorges pour la Saint-Blaise après les messes.

#### • **Sainte Agathe**

Dimanche 5, bénédiction des pains pour la Sainte-Agathe après la messe de 9h30.

#### • **Adoration perpétuelle**

Mardi 7, Adoration perpétuelle à l'école. Exposition du Saint Sacrement après la messe de 8h35, chapelet à 18h30 et reposi-tion.

#### • **Monseigneur Lefebvre, un grand africain**

Jeudi 9 à 19h30 à Carouge, suite du cycle de conférences de M. l'abbé Ledermann sur la vie de Mgr Lefebvre.

- **Tiers-Ordre**

Vendredi 10 à 19h30, réunion à Carouge.

- **Messe des bienfaiteurs**

Lundi 13, à 18h30 à Carouge, messe de Requiem pour les bienfaiteurs défunts.

- **Messe de réparation**

Vendredi 17 à 18h30 à Carouge, messe votive pour la rémission des péchés en réparation des scandales de foi et de mœurs dans le clergé.

- **Merdredi des Cendres**

Mercredi 22 à l'école, bénédiction des Cendres et messe à 7h15, imposition et messe 11h10. Bénédiction solennelle et imposition à 18h30 à Carouge.

Jeûne (18 à 60 ans) et abstinence de précepte.

- **Carême**

Tous les vendredis (sauf 1er du mois), chemin de croix à 17h45 à Carouge.

- **Initiatives anti-avortement**

Jeudi 23 à 19h15, réunion intermédiaire de bilan sur la récolte de signatures à la salle paroissiale de l'oratoire.

- **JCR**

Jeudi 23, réunion dès 18h30.

- **À noter dans les agendas**

Dimanche 14 mai, premières communions.

Dimanche 18 juin, Kermesse.

- **Statistique des sacrements**

Pendant l'année 2022 ont été donnés à l'Oratoire Saint-Joseph de Carouge : 22 baptêmes, 23 1<sup>ères</sup> communions, 30 confirmations, 2 mariages et 4 sépultures.

Aux Rousses : 1 baptême, 1 première communion et 1 sépulture.

## Les Rousses

- **Merdredi des Cendres**

Mercredi 22 aux Rousses, bénédiction des Cendres et messe à 18h

Jeûne et abstinence de précepte.

### Ecole Saint-François-de-Sales

Rue Gaudy-le-Fort, 23  
1213 Onex  
Tél. +41(0)22 793 42 11  
Fax +41(0)22 793 42 13



#### Catéchisme

**Catéchisme pour enfants.** Mercredi à 14h30.

#### Offices

- **Sexte** à 12h05 du lundi au samedi.
- **Chapelet** à 18h45 (jeu. Salut, ven. ch. de croix à 18h15)

### Oratoire Saint-Joseph

Avenue du Cardinal-Mermillod, 9  
1227 Carouge  
Tél. +41 (0)22 342 62 32



#### Offices

**Premier vendredi du mois.** Après la messe de 18h30, adoration du Très Saint Sacrement jusqu'à 20h15.

**Premier samedi du mois.** Méditation et prière du chapelet devant le T.S.S. après la messe de 8h30.

**Vêpres** à 17h15 à Carouge tous les dimanches.

#### Confessions

- en semaine, une demi-heure avant les messes ;  
sauf absence, voici la présence des confesseurs :

Lundi	abbé Thibault de Maillard	FR
mardi	abbé Jean de Loÿe	FR IT
mercredi	abbé Gérard Herrbach	FR
jeudi	abbé Jean-Marc Ledermann	FR DE
vendredi	abbé Jean de Loÿe	FR IT

- le dimanche, un quart d'heure avant la messe de 8h.
- le samedi, de 17h30 à 18h30.

#### Autres

##### Mouvements de jeunes

Contact JCR : [greg.cretin@gmail.com](mailto:greg.cretin@gmail.com)

Contact MJCF : [martincaron74@gmail.com](mailto:martincaron74@gmail.com)

Contact scout : [cecilelamotte74@gmail.com](mailto:cecilelamotte74@gmail.com)

**Catéchisme pour adultes** le mercredi à 19h30.

**Vierge pèlerine.** Pour la recevoir, s'adresser à Mlle Dominique Grevillet (tél. : 06 75 79 97 59).

### Chapelle Notre-Dame de Lourdes

2770, route du Lac  
F - 39220 Le Vivier des Rousses  
Tél. +41/22 792 23 19



#### Confessions

- le samedi, de 17h30 à 18h00.
- le dimanche, de 9h20 à 9h50.

#### Offices

**Premier samedi du mois**

18h00 : messe lue.

18h30 : office du Rosaire.



## Calendrier des messes pour février 2023

		Carouge Oratoire	Ecole	Les Rousses	
<b>Di</b>	<b>29</b>	<b>St François de Sales, Ev., Conf. et Doct., Pat. principal du Diocèse, 1e cl. – Mm du 4<sup>e</sup> Dim. ap. l'Epiphanie</b>	<b>8h, 9h30, 11h15 et 18h30</b>	<b>7h15</b>	<b>10h00</b>
Lu	30	Ste Martine, Vge. et Mart., 3e cl.	18h30	7h15	—
Ma	31	St Jean Bosco, Conf., 3e cl.	18h30	7h15, 8h35	—
Me	1er	St Ignace d'Antioche, Ev. et Mart., 3e cl.	18h30	7h15	—
<b>Je</b>	<b>2</b>	<b>Présentation de Jésus au temple et Purification de la Ste Vierge, 2e cl.</b>	<b>18h30</b>	<b>7h15, 11h10</b>	<b>—</b>
Ve	3	De la férie, 4e cl. - Mm. de St Blaise, Ev. et Mart. - Premier vendredi du mois	18h30	7h15, 11h10	—
Sa	4	St André Corsini, Ev. et Conf., 3e cl. - Premier samedi du mois	8h30, <i>11h</i>	7h15	18h
<b>Di</b>	<b>5</b>	<b>Dimanche de la Septuagésime, 2e cl.</b>	<b>8h, 9h30, 11h15 et 18h30</b>	<b>—</b>	<b>10h00</b>
Lu	6	St Tite, Ev. et Conf., 3e cl. - Mm. de Ste Dorothée, Vge. et Mart.	18h30	7h15	—
Ma	7	St Romuald, Abbé, 3e cl.	18h30	7h15, 8h35	—
Me	8	St Jean de Matha, Conf., 3e cl.	18h30	7h15	—
Je	9	St Cyrille d'Alexandrie, Ev., Conf. et Doct., 3e cl. Mm. de Ste Apollonie, Vge. et Mart.	18h30	7h15, 11h10	—
Ve	10	Ste Scholastique, Vge., 3e cl.	18h30	7h15, 11h10	—
Sa	11	Apparition de la Ste Vierge à Lourdes, 3e cl.	8h30	7h15	18h
<b>Di</b>	<b>12</b>	<b>Dimanche de la Sexagésime, 2e cl.</b>	<b>8h, 9h30, 11h15 et 18h30</b>	<b>—</b>	<b>10h00</b>
Lu	13	De la férie, 4e cl.	18h30	7h15	—
Ma	14	De la férie, 4e cl. - Mm. de St Valentin, Prêtre et Mart.	18h30	7h15	—
Me	15	De la férie, 4e cl. - Mm. des Sts Faustin et Jovite, Mmart.	18h30	7h15	—
Je	16	De la férie, 4e cl.	18h30	7h15	—
Ve	17	De la férie, 4e cl.	18h30	7h15	—
Sa	18	De la férie, 4e cl. - Mm. de St Siméon, Ev. et Mart.	8h30	7h15	18h
<b>Di</b>	<b>19</b>	<b>Dimanche de la Quinquagésime, 2e cl.</b>	<b>8h, 9h30, 11h15 et 18h30</b>	<b>—</b>	<b>10h00</b>
Lu	20	De la férie, 4e cl.	18h30	7h15	—
Ma	21	De la férie, 4e cl.	18h30	7h15	—
<b>Me</b>	<b>22</b>	<b>Mercredi des Cendres, 1e cl.</b>	<b>18h30</b>	<b>7h15, 11h10</b>	<b>18h</b>
Je	23	De la férie, 3e cl. Mm. de St Pierre Damien, Ev., Conf. et Doct.	18h30	7h15, 11h10	—
Ve	24	St Mathias, Ap., 2e cl. Mm. de la férie	18h30	7h15, 11h10	—
Sa	25	De la férie, 3e cl.	8h30	7h15	18h
<b>Di</b>	<b>26</b>	<b>1er Dimanche de Carême, 1e cl.</b>	<b>8h, 9h30, 11h15 et 18h30</b>	<b>—</b>	<b>10h00</b>
Lu	27	De la férie, 3e cl. Mm. de St Gabriel de l'Addolorata, Conf.	—	7h15	—
Ma	28	LGF : St Romain et St Lupicin, Conf., 3e cl. Mm. de la férie	18h30	<i>18h30</i>	—
Me	1er	Des Quatre-Temps, 2e cl.	18h30	7h15	—
Je	2	De la férie, 3e cl.	18h30	7h15, 11h10	—
Ve	3	Des Quatre-Temps, 2e cl. - Premier vendredi du mois	18h30	7h15, 11h10	—
Sa	4	Des Quatre-Temps, 2e cl. - Mm. de St Casimir, Conf. Premier samedi du mois	8h30	7h15	18h
<b>Di</b>	<b>5</b>	<b>2ème Dimanche de Carême, 1e cl.</b>	<b>8h, 9h30, 11h15 et 18h30</b>	<b>7h15</b>	<b>10h00</b>

Messe pro populo : Tous les dimanches à 9h30, la messe est célébrée pour les fidèles de l'oratoire.  
Horaires spéciaux en italique. LGF : Fête propre au diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg.